

Sommaire

Fonctionnaires

Les Douaniers en grève à partir du 23 octobre

Le Quotidien d'Abidjan - mercredi 09 octobre 2019

Une organisation de contre-poids créée

Soir Info - mercredi 09 octobre 2019

Un concours national du meilleur enseignant lancé

Fraternité Matin - mercredi 09 octobre 2019

Des enseignants honorés

Fraternité Matin - mercredi 09 octobre 2019

Politique

“ Plus de 90 % sont rentrés au pays ”

Fraternité Matin - mercredi 09 octobre 2019

Des retombées économiques et sociales énormes pour les populations

Fraternité Matin - mercredi 09 octobre 2019

Le message donné par Gon est-il vraiment de Ouattara ?

Le Nouveau Réveil - mercredi 09 octobre 2019

Bédié reconnaît Gbagbo contre Affi mais accepte Moutayé contre Anaky

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 09 octobre 2019

Mangoua Jacques n'est plus à la prison de Bouaké

Soir Info - mercredi 09 octobre 2019

Rebondissement dans l'affaire Gbagbo

Soir Info - mercredi 09 octobre 2019

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Les Douaniers en grève à partir du 23 octobre

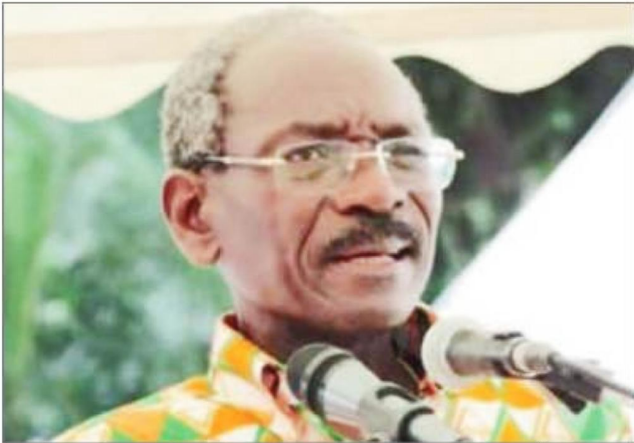


La grève est prévue du 23/ 10/ 2019 au 25 / 10/ 2019 inclus pour demander : 1-L'harmonisation du taux des primes trimestrielles au sein de notre ministère de tutelle 2-Le remboursement de nos cotisations à BNI-GESTION 3- La gestion transparente de notre T.S et de notre mutuelle de santé (MUDCI) 4- Le paiement des arriérés de primes trimestrielles des douaniers de la promotion Issa Coulibaly 5-La dotation complète en habillement des douaniers (tenues claires+ treillis, chaussures). Nous tenons à rappeler que la COSYNEFCI(Coordination des syndicats du ministère de l'Economie et des Finances) a trompé les douaniers en leur faisant croire qu'elle luttait pour l'harmonisation des primes au niveau de toutes les régions. Les syndicats des douanes membres de cette Coordination sont restés silencieux après l'augmentation du taux des primes obtenus par les syndicats. Seule la lutte paie. Allons mobilisons-nous !
Le SG D.TAH Michel



TRAVAIL DÉCENT, DROITS DE GRÈVE, CONVENTIONS RATIFIÉES

Une organisation de contrepoids créée



Joseph Ebagnerin (ici sur la photo), le colonel Traoré Doha... ont promis de tout mettre en œuvre pour que le Cinit-Ci assure pleinement la mission pour laquelle il a été créé. (Ph.DR)

travailleurs et travailleuses de ce pays. Faisant la genèse de la création du Cinit-Ci, le président dudit comité, Gérald Donzo, a confié que l'organisation, baptisée également "Groupe des 15", a vu le jour en juillet 2019. << Au sortir de nos premières heures de formation, nous avons senti le besoin de formaliser notre groupe, en vue de combler nombre de nos lacunes en matière de normes internationales, pour une formation plus étendue dans le temps >>, a dit le président du Cinti-Ci tout en invitant leurs mandants, les secrétaires généraux des différentes centrales syndicales à les soutenir et à faciliter leur tâche. Joseph Ebagnerin, le colonel Traoré Doha... ont promis de tout mettre en œuvre pour que le Cinit-Ci assure pleinement la mission pour laquelle il a été créé.

ELYSÉE YAO

La Côte d'Ivoire dispose désormais, de façon formelle, d'un Comité intersyndicale pour les normes internationales du travail (Cinit-Ci). Connaître, adopter, vulgariser et appliquer les Nit, est le credo de cette organisation. Pour mettre en route ce slogan qui rejoint l'une des aspirations de l'Organisation internationale du travail (Oit), les membres du Cinit-Ci ont été investis, le mardi 1er octobre 2019, à la Bourse du travail de Treichville. La plus heureuse était Mme Kattia Paredes Moreno, spécialiste des activités des travailleurs au bureau pays de l'Oit en Côte d'Ivoire et représentant le directeur pays, Haïdara ... Dans son discours, elle a indiqué que le comité est né, dans l'objectif de mettre les Nit au service de la construction d'un travail décent pour tous les travailleurs de ce pays. Mme Kattia Paredes Moreno s'est surtout réjouie de ce que la création du Cinit-ci par les organisations syndicales, s'inscrit dans un contexte. Elle pense que cette action va apporter un certain équilibre au niveau du dialogue social et du climat social. <>, a souligné la représentante du directeur pays de l'Oit, avant de faire observer que le droit de grève semblait être mis en question dans des pays et au niveau international. A en croire la spécialiste des activités des travailleurs au bureau pays de l'Oit en Côte d'Ivoire, les conventions ratifiées peinent à être appliquées, selon les cas rapportés auprès du Bit. << En 2019, 2 cas ont fait l'objet de plainte ou de réclamation. C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté l'invitation à cette cérémonie qui vient formaliser l'existence de ce Comité intersyndical sur les Normes internationales du travail-Cinit ; Comité qui existe et fonctionne déjà depuis le 9 avril 2019 >>, a révélé la représentante du directeur pays de l'Oit, avant de préciser que le Cinit-Ci a été créé dans l'optique de mettre les Nit au service de la construction d'un travail décent pour tous les

Reconnaissance du mérite

Un concours national du meilleur enseignant lancé

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara a annoncé lundi, à Abidjan Zone 4C, qu'elle initiera une compétition pour désigner le meilleur enseignant sur le plan national. L'objectif, a-t-elle affirmé, est de reconnaître le mérite de ces acteurs incontournables dans la formation et l'éducation de la jeunesse ivoirienne, l'avenir de la nation. La première responsable de l'Éducation nationale, qui avait à ses côtés le secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Dr Kouassi Brice, a pris cette décision lors d'un dîner avec les responsables syndicaux du secteur Éducation/Formation. Cette célébration du mérite de ces enseignants a également pour but de renforcer la cohésion au sein de la famille de l'éducation trop souvent secouée par des crises. Et, par ricochet, de favoriser une année scolaire 2019-2020 apaisée. «L'enseignant mérite cette reconnaissance de la communauté nationale» a affirmé Kandia Camara, avant d'ajouter que « C'est pour marquer les esprits du don de soi des enseignants à former l'élite de demain, que l'Onu a dédié une journée spéciale aux enseignants le 5 octobre de chaque année». « Chers collègues, je voudrais qu'ensemble nous puissions mettre en place ce programme. Agir ensemble pour que la population nous célèbre. Que les parents d'élèves célèbrent dans chaque école les meilleurs enseignants», a souhaité Kandia Camara. La ministre a, en outre, apprécié ces moments de partage qu'elle a d'ailleurs placés sous le sceau du renforcement des liens entre la tutelle et les syndicats. Ce dîner a enregistré la présence de tous les leaders syndicaux.

ISABELLE SOMIAN

Bondoukou

Des enseignants honorés

Jeunes enseignants, avenir de la profession. » C'est autour de ce thème que l'édition 2019 de la Journée mondiale de l'enseignant s'est déroulée à Bondoukou le 5 octobre. Au cours de cette célébration, 40 enseignants du secondaire ayant totalisé plus 30 ans de service ont été honorés. Ils sont repartis chez eux avec des diplômes d'honneur, des gadgets et de l'argent. Organisée par le Syndicat pour la revalorisation des enseignants du secondaire de Côte d'Ivoire (Syres Ci), cette cérémonie était placée sous le parrainage du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), Bamba Karim. Son représentant à cette rencontre, Dogbo Achille, a rendu hommage aux enseignants pour leur rôle primordial au sein de la société. Conseiller du directeur général de la Cnam, cet émissaire a saisi cette opportunité pour inviter les enseignants, l'ensemble des fonctionnaires, et toute la population de Bondoukou à se faire enrôler dans le cadre à la Couverture maladie universelle (Cmu). À en croire Dogbo Achille, pour les prestations de la Cmu, huit centres sont disponibles dans la région du Gontougo dont cinq à Bondoukou « La Cmu est là, de par la volonté du gouvernement ivoirien, pour que les Ivoiriens puissent se soigner à moindre coût et à des tarifs étudiés », at-il soutenu. « Voyons en cette journée de la reconnaissance de nos concitoyens. C'est pourquoi, je nous exhorte à poursuivre les efforts pour être des modèles alliant conscience professionnelle et civisme », a indiqué aux enseignants le secrétaire général national du Syres, Arnaud Boka. La Journée mondiale de l'enseignant à Bondoukou a été également marquée par des activités sportives et une conférence animée par le directeur régional de l'éducation nationale, Traoré Tiégoué. Il a entretenu son auditoire sur le thème: " Enseignant compétent, performant et engagé, assurance d'une école de qualité."

Réfugiés ivoiriens / Marcel Amon-Tanoh

“ Plus de 90 % sont rentrés au pays ”



Le ministre ivoirien des Affaires étrangères, à la 70^e session du Comité exécutif du programme du Hcr, à Genève. (PH : DR)

La 70ème session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire à Genève a été l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères de faire le bilan de la situation des réfugiés ivoiriens.

La Côte d'Ivoire a fait d'énormes efforts pour permettre aux réfugiés ivoiriens de regagner le bercail. Le ministre Marcel Amon-Tanoh l'a rappelé à la 70ème session du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire (Excom) qui a ouvert ses portes à Genève, en Suisse, le 7 octobre. Au cours de cette rencontre de haut niveau, il a assuré qu'au titre de l'année 2019, ce sont 1573 réfugiés ivoiriens qui sont retournés en Côte d'Ivoire. Ce qui porte le total des retours à 278 000 sur 300 000 recensés. « Soit un taux de 90 % », s'est réjoui le ministre. Mieux, Marcel Amon-Tanoh a déclaré que « toutes les conditions sont réunies pour un retour durable et une intégration définitive des Ivoiriens rentrés d'exil ». Eu égard « au dialogue politique très avancé, à l'amélioration de l'environnement sécuritaire et des droits de l'Homme, à la croissance économique soutenue avec un taux moyen de 8% depuis 2012 et le vaste Programme social du gouvernement (PsGouv) », a-t-il ajouté. Et le ministre d'inviter donc la communauté internationale à s'inscrire dans ce processus pour aboutir à la clause de cessation du statut de réfugié ivoirien. Cette requête, a-t-il souligné, relève de la volonté et de l'engagement des autorités ivoiriennes à renforcer le vivre ensemble en Côte d'Ivoire. L'autre sujet abordé a été l'épineux problème de la lutte contre l'apatridie. « Le gouvernement ivoirien travaille à l'adoption du plan national pour l'éradication de l'apatridie dans les prochains mois avec à la clé la création des commissions d'éligibilité au statut d'apatride », a déclaré le diplomate, après avoir mis en avant une série d'actions menées par les autorités ivoiriennes dans le cadre du combat qu'elles mènent contre l'apatridie. Il s'agit, entre autres, de « l'adoption d'une loi spéciale d'acquisition de la nationalité ivoirienne par simple déclaration qui a profité à 16000 descendants d'immigrés et, par extension,

à leurs familles, soit 45 000 personnes; la mise en œuvre d'une procédure spécifique de déclaration à l'état civil pour les élèves du Primaire démunis d'actes de naissance, cela représente, à terme, un risque d'apatridie. Cette procédure s'est soldée par 630 000 actes de naissance délivrés », selon le chef de la diplomatie ivoirienne. Cette session du Comité exécutif du programme du HautCommissaire prend fin demain.

MARCEL APPENA

Visite du Premier ministre dans le Guémon et le Cavally

Des retombées économiques et sociales énormes pour les populations



Amadou Gon Coulibaly a redonné espoir aux populations de l'Ouest. (PH : DR)

Cohésion sociale retrouvée, infrastructures routières en cours de réalisation ou à venir, politique sociale tous azimuts... Les retombées de la récente visite du Chef du gouvernement, à l'Ouest, sont évidentes !

À travers la visite de travail du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, les populations du Guémon et du Cavally se sont senties honorées. Elles n'ont pas boudé leur plaisir de pouvoir échanger avec le Premier ministre qui s'est rendu dans la région, à la demande du chef de l'État Alassane Ouattara, pour recueillir leurs préoccupations, leurs priorités et voir dans quelle mesure y apporter des solutions. C'est ce qu'il a fait coup sur coup à Guiglo, Bloléquin, Toulepleu et Duekoué où il a rencontré, à chaque étape, les élus et cadres de la région, les chefs traditionnels et, séparément, les populations des différents départements. Il a ainsi pu entendre des populations, sans intermédiaire, et en plus des doléances déjà transmises par le corps préfectoral, des doléances portant invariablement sur les questions de route, d'éducation, de santé, d'emploi jeunes, d'autonomisation de la femme, d'infrastructures diverses, de développement des activités dans le secteur agricole ou de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) comme l'exploitation minière du Mont Klaoyo à Facobly.

Un sens à la politique sociale de l'État En effectuant cette visite, le Chef du gouvernement donne un sens à la politique sociale de l'État, qui travaille pour le bien-être des populations. Amadou Gon Coulibaly a montré au peuple Wê fortement mobilisé avec à sa tête la ministre Anne Ouloto que l'État ne l'a pas oublié, qu'il l'aide à tourner les pages sombres des années de crise et surtout de la crise postélectorale au cours de laquelle la région a payé un lourd tribut. Ce fut l'occasion pour parler des efforts que le gouvernement déploie à l'échelle nationale pour satisfaire les besoins primaires des différentes régions du pays en

termes de développement. Il a ainsi expliqué le bien-fondé du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), dont l'enveloppe pour l'année 2020 devrait atteindre 1000 milliards de FCfa contre 724 milliards en 2019. Ce programme, a-t-il expliqué, s'intéresse de manière beaucoup plus spécifique aux problèmes d'accès à l'eau, à l'électricité, de santé, d'éducation, aux filets sociaux pour les plus démunis, à l'emploi des jeunes et des femmes, etc. Tout naturellement, ce programme profite également aux populations du Guémon et du Cavally, et les préoccupations qu'elles soulèvent y trouveront réponse nécessairement, dans une large mesure, rassure Gon Coulibaly. La région pourra donc bénéficier d'un grand nombre d'infrastructures socio-économiques de base d'ici 2020. D'ailleurs, reconnaissent ses filles et fils – les présidents des Conseils régionaux, les maires de Duekoué, Toulepleu, Kouibly, Taï et Facobly en tête – même si beaucoup reste à faire, la région a déjà bénéficié de la magnanimité du Chef de l'État avec la construction d'un grand nombre d'infrastructures socioéconomiques de base, dans le cadre du Programme présidentiel d'urgence (Ppu), du Programme d'appui post-crise (Papc) ainsi que des Pnd 2012-2015 et Pnd 2016-2020. « Toulepleu sort de son isolement. Toulepleu sort de son enclavement qui aura duré plus d'un siècle », avait témoigné le maire Pdc de Toulepleu, Denis Kah Zion, devant le Premier ministre. Satisfaire la priorité des populations : les routes En matière d'infrastructures routières, la région qui est en plein chantier depuis l'avènement d'Alassane Ouattara est en phase de désenclavement. Ainsi, outre les chantiers qu'il a visités pendant son périple à l'ouest, notamment la route Bloléquin-Toulepleu-frontière du Liberia qui devrait être livrée en mars 2020, Gon Coulibaly a donné son accord de principe pour le bitumage de nombreux axes de la région. À savoir les axes Guiglo-Taï et Taï-Tabou ; les axes KouiblyMan et Kouibly-Duekoué ; l'axe Facobly-Kouibly et Facobly-Duekoué, etc. Seulement, il faudra d'abord réaliser les études pour la construction de ces routes et celles-ci ne pourront être budgétisées qu'en 2020. Après quoi, le gouvernement trouvera les moyens pour soulager les populations et favoriser le développement des différentes localités traversées. Au-delà des routes, l'électrification vient en deuxième position. La quasi-totalité des localités de la région sera connectée au réseau électrique d'ici la fin de l'année 2020. Il est prévu, dans ce cadre, l'extension du réseau électrique de Guiglo et Duekoué ; ce qui permettra de soulager tous les villages de plus de 500 habitants avant fin 2020. À la mi-2020, précisément en mai, tout Taï devrait être raccordée au réseau national.

Faire plus en termes de cohésion sociale Au cours de

cette visite qui a duré trois jours, les cadres de tous bords politiques ont parlé d'une même voix du développement de leurs régions. Le processus en cours depuis la fin de la crise postélectorale a permis de briser la méfiance entre les communautés. Mieux, les Dan et les Wê des trois régions (Guémon, Cavally et Tonkpi) ayant accueilli le Premier ministre, ont montré un visage d'unité à travers les élus et les populations qui ont effectué massivement le déplacement. Ils ont tous félicité le Chef du gouvernement ivoirien pour le lancement des travaux de bitumage de l'axe ToulepleuZouan-Hounien qui va relier les régions du Tonkpi et du Cavally. Le Premier ministre a appelé les cadres et élus de la région à travailler à cicatriser définitivement la crise : « Amenez toutes les populations, sous l'autorité des chefs traditionnels, à regarder l'avenir. » Amadou Gon Coulibaly a rassuré les populations sur le fait que les élections de 2020 se passeront dans des conditions transparentes et de sécurité. Il a mis en garde les fauteurs de troubles. Il a exhorté les populations à collaborer avec les forces de l'ordre pour mieux les protéger. Il leur a demandé de dénoncer les criminels et surtout de ne pas aider ceux qui veulent déstabiliser le pays. Trois jours après la fin de sa visite, le discours rassembleur du Premier ministre continue d'alimenter les débats dans le Cavally et le Guémon.

SAINT-TRA BI

Menace du Premier ministre à Toulepleu

Le message donné par Gon est-il vraiment de Ouattara ?



Denis Kah Zion, maire de Toulepleu.

D'ailleurs, de toute la visite du

Depuis le lundi 28 septembre 2019, en ma qualité de Cadre et élu de la Région du Cavally, notamment de Maire de la Commune de Toulepleu depuis 2013, je me suis rendu à Toulepleu pour participer activement aux préparatifs et assister à l'accueil du Premier Ministre Amadou Gon

Coulbaly, qui effectuait une visite de travail dans notre région. le vendredi 4 octobre 2019 a enregistré l'étape de Toulepleu de la visite du Premier Ministre. A cette occasion, je me suis particulièrement investi, avec tout mon conseil municipal et le service technique de la mairie, dans la mobilisation des populations et dans l'organisation pratique de cet événement, avant de souhaiter, comme à l'accoutumée, au nom des populations de Toulepleu, mais aussi celles des communes sœurs de Bin-Houyé et Zouan-Hounien accourues, la bienvenue dans une allocution pleine de reconnaissance et d'objectivité républicaine, qui a été fort appréciée. D'ailleurs, de toute la visite du Premier Ministre dans les régions du Cavally et du Guémon, la mobilisation de Toulepleu a été des plus réussies, du fait de notre implication sans calcul. Mais en retour, à mon plus grand étonnement, alors que je m'attendais à être félicité pour la réussite de l'accueil et pour le discours salué par tous, le Premier Ministre a tenu, à mon endroit et en public, les propos ci-après : « "Le Nouveau Réveil", ton journal, s'attaque tous les jours au président Alassane Ouattara, il me charge de te dire que tu es libre de faire ton travail, mais qu'il n'acceptera plus les attaques gratuites et méchantes contre sa personne. En venant ici à Toulepleu, il m'a demandé et il a surtout insisté que je te porte ce message qui, j'espère, a été bien entendu et bien compris. Merci » Ainsi, en public, devant ses collaborateurs, devant ma sœur la ministre Anne Désirée Ouloto, native de Toulepleu, devant des cameras et ses sécuocrates, devant des membres de sa délégation et devant plusieurs autres témoins, le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, en mission officielle à Toulepleu, disant que le message serait du Président de la République (?) s'est mis à proférer des menaces en des termes non équivoques, à l'endroit du maire de la commune que je suis. Confondant ainsi l'élu local et le patron de journal. Ces menaces qui sont d'autant plus graves qu'elles viennent du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, ont visé clairement mes activités de journaliste et d'éditeur d'un organe de presse et ont été adressées, en public, à un élu arborant les armoiries de la République. la Constitution de la République de Côte d'Ivoire reconnaît et garantit à tous la liberté de pensée et la liberté d'expression ainsi que le droit d'exprimer et de diffuser librement ses idées. Aux termes de la même Constitution, « l'Etat s'engage à respecter la constitution, les droits de l'homme et les libertés publiques ». Il s'ensuit que le rôle du Premier Ministre, 3ème personnalité du pouvoir exécutif, est de protéger les citoyens en général, et les journalistes en particulier pour leur permettre d'exprimer et de diffuser librement leurs idées. Par conséquent, face aux menaces

que font peser les propos du Premier Ministre sur mon organe de presse et sur ma personne, je prends à témoin l'opinion nationale et internationale, les organisations de défense des droits de l'homme ainsi que les organisations professionnelles des médias. l'Etat ne peut pas, ne devrait pas avoir pour rôle de mettre en garde.

Fait à Toulépleu le 08 octobre 2019 Denis KAH ZION Maire de Toulépleu



2 poids , 2 mesures au PdcI dans les conflits Fpi et Mfa

Bédié reconnaît Gbagbo contre Affi mais accepte Moutayé contre Anaky



plateforme non idéologique. Ils ont affaire à des individus et non à des partis ». De son côté Claude Kouassi conseiller en communication de Moutayé a indiqué au nom de son patron que le cas du Mfa et du Fpi ne sont pas comparables. . « Depuis 2015 il y a eu un congrès avec toutes les instances du parti au cours duquel Moutayé a été désigné comme président du parti . Ce n'est la même chose que le Fpi. Moutayé a une grosse de justice. Moutayé a travaillé avec la grande famille du Rhdp sous la conduite du président Bédié qui était le Président du présidium du Rhdp. Moutayé a travaillé au plus haut niveau pour la mise en place du Rhdp . Ce n'est pas maintenant que Bédié le reconnaît comme président du Mfa . Affi a la légalité, mais n'a pas la légitimité. Moutayé a la légitimité et la légalité. Les cas ne sont pas comparables ». Contacté le porte-parole du groupe parlementaire PdcI Akoto Olivier a dit qu'il ne peut réagir sur la question compte tenu qu'il vient d'arriver d'un voyage. Toutes nos tentatives pour joindre Anaky Kobenan et Kouakou Kra secrétaire général du Fpi chargé des élections sont restées vaines.

La coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp) mise en place par le président du PdcI Henri Konan Bédié a fait une déclaration le 30 septembre 2019 pour exprimer sa désapprobation vis-à-vis de la mise en place de la commission centrale de la Commission électorale indépendante (CeI) . Ce communiqué qui a été lu par Gnamien Konan a été signé par Anzoumana Moutayé pour le compte du Mfa. C'est ce qui veut dire en clair que le PdcI et Bédié ne reconnaissent que Moutayé comme président du Mfa au détriment d'Anaky et de Ouattara Siaka. Cela est étonnant et intrigant alors que Anaky qui s'est rapproché de Bédié et qui est à EDS y est au compte du Mfa . Comment le président Bédié qui refuse l'ingérence de la justice dans le cas du Fpi reconnaît avec le PdcI Gbagbo comme le Président du Fpi, peut-il appliquer deux poids, deux mesures ? Joint, Yaya Fofana, viceprésident du Mfa dirigé par Siaka Ouattara a déclaré que « Bédié est le président du PdcI. Il n'est pas le garant de la justice en Côte d'Ivoire. Nous sommes dans un État de droit. La justice a tranché. Tous les ex-présidents ont perdu leur procès. Aujourd'hui, si Monsieur Bédié président du PdcI reconnaît Laurent Gbagbo comme Président du Fpi alors les institutions républicaines reconnaissent Affi comme président de ce parti, ça n'engage que monsieur Bédié. Il a crée sa plateforme non idéologique pour mobiliser tout le monde, il aura besoin de tous les ivoiriens de son côté, mais il faut qu'il respecte les institutions de la République. Il n'est pas au dessus de la loi. Bédié a été clair, c'est une



CONDAMNÉ JEUDI DERNIER / Voici où il se Trouve; Le procureur de la République livre des détails

Mangoua Jacques n'est plus à la prison de Bouaké

Condamné jeudi dernier

Mangoua Jacques sorti de Bouaké en pleine nuit et transféré



■ Voici comment il était – Le procureur explique tout et évoque des risques

Jugé et condamné à cinq années d'emprisonnement ferme, 5 millions de F Cfa d'amende et 5 ans de privation de ses droits civiques, le jeudi 3 octobre 2019, au Tribunal de première instance de Bouaké, pour « détention illégale de munitions de guerre », le président du Conseil régional de Gbêkê, Mangoua Saraka Jacques, n'est plus à la prison civile de Bouaké depuis, hier mardi 8 octobre 2019. Selon nos sources, le vice-président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (Pdci-Rda) a été transféré, dans la nuit du lundi au mardi, à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca). L'un de ses parents nous l'a confirmé, ce même mardi, par téléphone. « Oui, ils l'ont transféré à Abidjan. Ce n'est que ce matin que nous avons eu l'information. Nous sommes tous tristes et prions Dieu pour lui, afin qu'il s'en sorte à bon compte. Ce n'est pas du tout facile pour nous », a indiqué notre interlocuteur, la voix tremblante. Cette information a été aussi confirmée du côté du procureur de la République près le Tribunal de première instance de Bouaké, Braman Koné. Après plusieurs tentatives, nous avons réussi à l'avoir, hier, au téléphone. « Votre information est exacte. Il s'agit d'un transfèrement administratif. Il a quitté à 1 h du matin, il est arrivé à 6 h 00 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca) », a précisé Braman Koné. « C'est pour une question de sécurité, une question de commodité aussi. Parce qu'il y a un bâtiment spécialement construit à Abidjan pour les assimilés. Et les assimilés, c'est pour certaines catégories de personnes dans l'administration et autres. Alors qu'à Bouaké, c'est une cellule qu'on a essayé d'adapter comme ça. Et puis, de deux, avec son âge, je pense qu'il faut le rapprocher de son médecin. Et puis son épouse se trouve à Abidjan. Tout ça, je le fais de façon humanitaire pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une affaire personnelle. Vous voyez ? Mais malgré tout ça, on dit oui, voilà... A l'audience, vous-même vous avez vu, on lui a donné une chaise pour qu'il s'assie. Un procès, ce n'est pas la fin du monde. Moi-même par

éducation, je respecte l'homme. Cela ne va pas changer ma décision, mais je vais te traiter en humain... », a souligné le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Bouaké. Selon lui, le transfèrement de Mangoua Jacques à Abidjan, ne signifie pas que la suite de son procès va se dérouler à Abidjan, si d'aventure, ses avocats font appel. « Son appel aura lieu ici à Bouaké. Quand l'audience va arriver, on va le faire venir, il va comparaître à Bouaké », a informé Braman Koné. Une source que nous avons jointe par téléphone également, à la Maca, mardi, a affirmé que le président du Conseil régional de Gbêkê est arrivé dans de bonnes conditions. « Ils (lui et les éléments de la gendarmerie qui l'ont accompagné) sont arrivés dans de bonnes conditions. Nous avons vu un homme calme et silencieux. A nous, il n'a posé aucune question, il s'est contenté de nous suivre », a révélé notre source au sein du milieu carcéral.

LADJI ABOU SANOGO

CPI / Perspectives heureuses pour l'ancien chef de l'État, Laurent Gbagbo, et son bras droit Charles Blé Goudé.

Rebondissement dans l'affaire Gbagbo



Me Altit surfe sur l'acquittement prononcé en janvier 2019, pour réclamer la libération sans condition de son client. (Ph. DR)

Perspectives heureuses pour l'ancien chef de l'État, Laurent Gbagbo, et son bras droit Charles Blé Goudé. En tout cas, après l'épisode de l'appel de la procureure de la Cour pénale internationale (Cpi), Fatou Bensouda, c'est le tour de Me Emmanuel Altit de contre-attaquer, demandant à la Cpi une remise en liberté «sans condition» de son client. La cause peut prospérer. L'avocat français surfe sur l'acquittement, avec effet immédiat prononcé, en janvier 2019, par la Chambre de première instance 1, que présidait le juge Cuno Tarfusser. Le site jeuneafrique.com, qui a donné l'information, hier mardi 8 octobre 2019, qualifie la décision de l'avocat de «nouveau rebondissement» dans l'affaire Laurent Gbagbo « L'avocat principal de Laurent Gbagbo, Me Emmanuel Altit, a déposé lundi (7 lundi 7 octobre 2019, Ndlr) devant la Cour pénale internationale (Cpi), une demande de remise en liberté «sans condition» de l'ancien président ivoirien, dans l'attente de la fin de la procédure d'appel le concernant. Nouveau rebondissement dans l'affaire Laurent Gbagbo. Dans une demande introduite lundi 7 octobre, la défense de l'ex-chef de l'État ivoirien conteste la décision prise par la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (Cpi), le 1er février, d'imposer des conditions à la remise en liberté de l'ancien président ivoirien. Parmi ces conditions : l'obligation de résider dans un État membre de la Cpi », apprend la source. Pour Me Emmanuel Altit, « ce régime de semi-liberté imposé à Laurent Gbagbo, acquitté le 25 janvier des charges de crimes contre l'humanité qui pesaient contre

lui, n'est fondé ni juridiquement ni factuellement» Ainsi, il demande à la juridiction d'« ordonner sa remise en liberté immédiate et sans condition », afin de permettre à l'ancien président « d'aller où il le souhaite, par exemple dans son propre pays, ou dans un État qui ne poserait aucune condition à son séjour Selon le site d'informations, «la Chambre d'appel dispose désormais d'un délai illimité pour répondre à la défense Cette demande, ajoute la source, « intervient quelques semaines après que la procureure de la Cpi Fatou Bensouda a annoncé sa décision de faire appel de l'acquittement de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Cet épisode prendra plusieurs mois et pourrait hypothéquer les chances de Laurent Gbagbo d'être candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020. Si l'ancien dirigeant ivoirien n'a pas encore fait part de ses intentions, la demande de son avocat suppose qu'il n'exclut pas d'être candidat et, qu'à minima, a l'intention de jouer un rôle important lors du scrutin. Plusieurs enjeux, en termes de droit applicable sont dans la balance. L'enjeu de la présente demande: la liberté, un droit humain inaliénable, condition essentielle à l'exercice de tous les autres droits humains. Le cadre juridique relatif à la reconsidération » et « la jurisprudence de cette Cour reconnaît de manière constante qu'une partie a toujours la possibilité de demander à une Chambre de reconsidérer une décision antérieure « L'arrêt du 1er février 2019 par lequel Laurent Gbagbo s'est vu priver d'un certain nombre de ses droits fondamentaux, n'est fondé ni juridiquement ni factuellement. Les conséquences de l'arrêt du 1er février 2019 sont manifestement insatisfaisantes puisqu'elles reviennent à priver Laurent Gbagbo d'une partie importante de ses droits humains et civils fondamentaux et partant, sont une atteinte à sa dignité humaine. Par ces motifs, plaise à la chambre d'appel, de reconsidérer l'arrêt du 1er février 2019. Et en conséquence, ordonner la mise en liberté immédiate et sans condition de Laurent Gbagbo», a plaidé l'avocat français. La Chambre d'appel de la Cpi devrait se prononcer les prochaines semaines.

ARMAND B. DEPEYLA